



La SADC et la Scam approuvent le ministre de la Culture

Les propositions avancées par Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture et de la Communication, pour augmenter les ressources du service public audiovisuel vont dans le bon sens. Depuis longtemps la SADC et la Scam ont fait des propositions analogues visant à dégager le Service public du poids de l'argent publicitaire afin que celui-ci soit à même d'assurer ses missions spécifiques et ainsi de se différencier nettement de la télévision privée. C'est ce que Jacques Chirac écrivait à Laurent Heynemann (président de la SADC) et Guy Seligmann (président de la Scam) le 22 avril dernier :

« J'estime que le service public doit conserver une ressource financière spécifique qui lui soit affectée. Quant à la publicité, il faut veiller à ce qu'elle soit contenue sur les différentes chaînes du service public dans des limites raisonnables.

Il y a place, à mes yeux, pour une grande et belle ambition pour notre service public et je regrette, sur ce point, que l'action des pouvoirs publics se soit, pour l'essentiel, consacrée ces dernières années à des interventions souvent tatillonnes, sur les structures, la réglementation et l'organisation. L'heure n'est plus à la multiplication des textes, ni à une tutelle d'un autre âge, mais à un projet ambitieux portant prioritairement sur les missions et les contenus permettant de faire du service public de l'audiovisuel l'un des éléments essentiels de la cohésion et du rayonnement de notre pays. »

Ce projet présidentiel trouve aujourd'hui un premier écho dans les propositions de Jean-Jacques Aillagon. La SADC et la Scam ne peuvent qu'apporter leur soutien à cette action.

Contacts presse

SADC : Dominique Racle (06 72 93 04 26) - Katell Piboubès (01 40 23 44 98).

SCAM : Stéphane Joseph (01 56 69 58 88 – 06 82 90 01 93).